



# BULLETIN

# DES GRAINS & FARINES

ET DU COMMERCE DE LA RÉGION LYONNAISE

PARAISSANT LE DIMANCHE

Abonnements : 2 fr. 50 pour 6 mois; 5 fr. par an. — S'adresser à l'imprimerie Bourgeon, rue Saint-Paul, 36-38, Lyon.

## MARCHÉ DE LYON.

Lyon, le 17 février 1883.

La campagne sur les blés de la récolte 1883 peut être considérée comme finie. La culture se désintéresse et se retire des marchés. Le commerce ausculte déjà les apparences des blés en terre, et quoique la chose soit prématurée, on se livre à quelques appréciations.

Les blés sont généralement chétifs; ils sont débilités par un excès d'humidité qui a empêché le développement des racines. Un temps sec produirait les meilleurs effets, et un bon roulage, en tassant le maigre collet des tiges, pourrait améliorer un état de végétation qui ne permet pas actuellement de grandes espérances.

Aujourd'hui petit marché: le commerce seul était bien représenté; la culture faisait presque défaut.

Nous cotons: Blés  
 du Dauphiné 1<sup>er</sup> choix. . . 24,50 25, »  
 — ordinaire . . . 24,25 24, »  
 de Bresse 1<sup>er</sup> choix . . . 24,25 24,75  
 — ordinaire . . . 24,25 24, »  
 du Bourbonnais. . . . . 25, » 24,75  
 de Bourgogne. . . . . 24, » 25, »  
 Blés de Russie. . . . . 25,50  
 Blés d'Amérique. . . . . 29, »  
 Blés d'Algérie durs . . . 26, » 28, »  
 Les 100 kil., gare Lyon ou environs.

A Bordeaux, la tendance est ferme; le blé de pays vaut 21 fr. les 80 kilos, et les blés roux d'hiver d'Amérique valent de 22 à 22,25 pour le disponible et de 22,20 à 22,75 pour le livrable sur les 3 mois prochains.

A Nantes les affaires sont calmes; les importations sont presque nulles. Les prix y sont fermement tenus. Au Havre, les transactions sont presque nulles, faute de marchandise. Les arrivages de la semaine sont nulles.

A Calais et à Dunkerque, les prix sont tenus en hausse. Les blés roux d'hiver d'Amérique y sont tenus à 27 fr. les 100 k. sur wagon.

En Angleterre les affaires n'ont pas une très grande activité; mais les prix y sont très fermes et tenus en hausse de 1 schelling pour la plupart des marchés de l'intérieur. A Londres, les transactions portent surtout sur le livrable. Les blés roux d'hiver à venir sont tenus à 46 schellings 6 deniers les 480 livres ce qui représente 26 70 les 100 kilos, à la cote 28 70 à Paris. On y paye des blés de l'Oregon à 48 schellings 6 deniers, soit à 26 85 les 100 kilos.

A Liverpool la demande est très active pour la consommation intérieure, et les prix sont relevés de 0 25 c. par 100 kilos.

En Belgique, les affaires sont assez actives, et les prix fermement tenus. On cote les roux d'hiver de 26 à 26 50 les 100 kilos et les Californie de 26 25 à 26 50.

Les marchés allemands sont fermes et en hausse Cologne cote le blé indigène disponible 24 37 les 100 kilos.

A New-York, la hausse s'accroît. Le blé roux disponible y est coté 1 doll. 21 le bushel de 34 litres, soit 23 66 les 100 kilos.

Les expéditions des ports de l'Atlantique ont sensiblement diminué; ils n'ont été cette semaine que de 72,000 qrs pour le R. Uni et de 75,000 qrs pour le continent, contre 84,000 qrs pour le R. Uni et 70,000 qrs pour le continent la semaine dernière.

A propos des déficits récents constatés sur les évaluations premières, ceux de l'Amérique sont tout particulièrement intéressants; ce n'est pas sans surprise, à la vérité, qu'on a vu les quantités fournies en septembre diminuer proportionnellement jusqu'à ce jour, et du chiffre de 525 millions de bushels, tomber à celui de 505 millions, le total, paraît-il, ne serait même pas le véritable, car nous apprenons que les résultats, dans le Dakota et le Minnesota, ont été exagérés à dessein par les Compagnies de chemins de fer, et cela dans le but de favoriser l'immigration et de vendre, par suite, leurs terrains beaucoup plus cher. Le gouvernement lui-même aurait été trompé à ce point que l'on juge prudent, dès maintenant, de réduire les derniers chiffres, fournis par le bureau de l'agriculture, de plusieurs millions de bushels; la qualité des blés, d'ailleurs, est loin d'être aussi bonne qu'on le disait, et il doit en résulter, de ce chef même, une diminution plus considérable encore.

New-York à 1 dollar 25 cents 1/2 le bushel disponible, est en hausse accentuée sur la semaine précédente (fr. 24.17 les 100 kilos contre fr. 23 41.) — Le courant mois est à 1.25 contre 1.20 3/8; mars à 1.25 contre 1.21 3/8; avril à 1.26 contre 1.23 3/8. Marché ferme par continuation. Le fret a baissé d'un sch. à 6 1/4.

Saint-Petersbourg (cours du 6) est toujours à 14 roubles 10 kopecks le tchertwert sans variation sur la dernière huitaine (fr. 22.36 les 0/0 kilogr.).

Paris à fr. 60 50 gagne 1 fr. sur la farine 9 marques courant mois, et 0 20 sur le blé, à fr. 26 40 contre fr. 26.

A Marseille, le marché a été très ferme pendant les trois premiers jours de la semaine et il s'est conclu des affaires assez importantes en blé de toutes qualités à des prix de hausse. Les vendeurs ont profité de ce bon mouvement pour élever immédiatement leurs prétentions, paralysant ainsi, dès la naissance, les bonnes dispositions des acheteurs qui semblent résister aux exigences nouvelles, aussi les affaires sont beaucoup plus calmes. Toutes fois les avis des marchés producteurs sont favorables, et il y a lieu de croire que la hausse finira par l'emporter.

Etats-Unis. — Les expéditions, pendant la semaine finissant le 12 février, se sont élevées à 340,370 quintaux métriques, dont 74,610 pour le continent, 47,740 pour la France et 230,820 pour l'Angleterre. Les stocks visibles étaient, à cette date, de 5,994,000 quintaux, en diminution de 27,000 quintaux sur la semaine précédente.

Dardanelles — Du 1<sup>er</sup> au 6 février, 5 navires dont 3 vapeurs, portant ensemble 45,300 qx métriques blé, ont passé le détroit: 1 en provenance de Sébastopol, 1 de Kertch, 1 de Théodosie, 2 de Sulina. De ce nombre, 2 dont 1 vapeur se sont déclarés pour Marseille, 1 vapeur pour Rotterdam, 2 pour l'Angleterre, 1 voilier pour Savone

Les farines de consommation donnent lieu à un courant d'affaires assez régulier, mais seulement pour les bonnes marques; les marques ordinaires sont difficiles à vendre. Les prix restent les mêmes que la semaine dernière.

On cote: Farines  
 Supérieures. . . . . 49, » 49,50  
 Commerce 1<sup>res</sup> . . . . . 45, » 45,50  
 — rondes . . . . . 39,50 40, »  
 Le sac de 125 kil., disponible, suivant marque, toiles comprises.  
 Et Farines  
 de boulangerie 1<sup>res</sup> . . . . 48,50 51,50  
 rondes supérieures. . . . . 43, » 43,50  
 — ordinaires . . . . . 42, » »  
 Le sac de 125 kil., disponible, suivant marque, toiles comprises, au domicile de l'acheteur.

Les menus grains sont fermement tenus. Les avoines ont généralement une forte tendance à la hausse.

Seigle . . . . . 15, » 15,25  
 Orge brasserie. . . . . 20,50 21,50  
 — mouture . . . . . 17, » 17,50  
 Avoine . . . . . 16,75 19,25  
 M<sup>is</sup> . . . . . 19,50 22, »  
 Sarrazins. . . . . 16,25 17,25  
 Gros son 1<sup>er</sup> choix . . . . 11,50 12, »  
 Son ordinaire. . . . . 11, » 11,25  
 Recoupes fines . . . . . 10,75 11, »  
 — grosses . . . . . 11, » 11,50  
 Fleurages blancs . . . . . 16, » 13,50  
 — bis . . . . . 14,50 14, »  
 Les 100 kilos disponibles.

Les graines fourragères continuent à avoir de bons prix, les trèfles surtout sont recherchés.

Trèfle violet . . . . . 180 à 190  
 — blanc . . . . . 180 à 225  
 — hybride . . . . . 180 à 230  
 — d'Amérique . . . . . 175 à 185  
 Luzerne de Provence . . . . 155 à 165  
 — du Poitou . . . . . 125 à 130  
 — d'Italie . . . . . 155 à 150  
 Minette . . . . . 60 à 75  
 Ray-grass anglais . . . . . 60 à 65  
 — d'Italie . . . . . 68 à 74  
 Pois jaras . . . . . 23 à 25  
 Sainfoin à une coupe . . . . 32 à 35  
 — deux coupes . . . . . 35 à 38  
 Vesce . . . . . 27 à 28

Marché ordinaire. Environ 60 voitures à la vente. Prix restant les mêmes.

Foin de Bourgogne . . . . . 40,50 8,50  
 — de pays . . . . . 13, » »  
 Paille de froment . . . . . 5, » »  
 — de seigle . . . . . 4,50 5, »  
 — d'avoine . . . . . 4,50 »  
 Luzerne . . . . . 9, » »

## MARCHÉ DE MARSEILLE

Marseille, 16 février 1883.

La fermeté s'accroît sous l'influence de la hausse signalée sur les principaux centres de production et de consommation. Notre stock est maintenant très modéré et les arrivages diminuant tous les jours, on doit s'attendre à une augmentation imminente et naturelle jusqu'au printemps. L'Angleterre fait en ce moment de forts achats dans les ports libres pour ne pas se trouver au dépourvu pendant les mois d'hiver.

Nous cotons:  
 Disponible:  
 Marianopoli 128/123 . . 32,25  
 Berdianska 128/123 . . 33, »

Irka Nicolaïeff 128/123 . . 32, »  
 — Odessa 128/123 . . 30, »  
 — Azow 128/123 . . 32, »  
 La charge entrepôt 1<sup>er</sup> coût.  
 Red-Winter n° 2 . . . . . 26,25  
 Bombay blanc Diaper . . . . 25,75  
 Pologne . . . . . 24, »  
 Bessarabie . . . . . 23, »  
 Irka Nicolaïeff . . . . . 23,50  
 Azima Azow . . . . . 22,50 à 23, »  
 — Nicolaïeff . . . . . 22,50 à 23, »  
 Danube . . . . . 21, »  
 Burgas . . . . . 22, »  
 Enos . . . . . 20,50  
 Salonique rouge . . . . . 20,50  
 Varna . . . . . 20,50 à 21, »  
 Taganrock dur . . . . . 126 23, »  
 Berdianska — . . . . . 126 23,75 à 24, »  
 Noursi . . . . . 19, »  
 Horani . . . . . 19, »  
 Jaffa et Tripoli dur . . . . . 17,50  
 Bombay dur n° 4 . . . . . 24,50  
 d° — n° 5 . . . . . 23,50  
 d° — n° 6 . . . . . 21,75  
 Les 100 kilogr., entrepôt 1<sup>er</sup> coût.  
 Dur de Bône ou de Philippeville . . . . . 25,25  
 Les 100 kilogr. consignation, 1<sup>er</sup> coût.

Désignation mars avril, arrivée jusque fin mai ou sur 3 mois de mars.

Berdianska 128/123 . . 33,50  
 Marianopoli 128/123 . . 33, »  
 Irka Azow 128/123 . . 32,50  
 Irka Odessa 128/123 . . 30,50  
 — Nicolaïeff 128/123 . . 32,50  
 La charge, entrepôt 1<sup>er</sup> coût.  
 Bombay t. blanc Diaper . . . . 25,50  
 d° rouge . . . . . 24, »  
 d° d° Diatribe . . . . . 22, »  
 Kurrachée blanc . . . . . 23, »  
 d° rouge . . . . . 22, »  
 Redwinter n° 2 . . . . . 27,75  
 Sandomirka de Nicolaïeff . . . . 25, »  
 Burgas 126 . . . . . 22,50  
 Varna 124 . . . . . 21, »  
 Salonique rouge 123 . . . . . 21,50  
 Azow tendre 121 . . . . . 22,50 à 23, »  
 Danube 122 . . . . . 21,50 à 22, »  
 Bombay dur n° 3 . . . . . 25,50  
 d° n° 4 . . . . . 24,50  
 d° n° 5 . . . . . 23,50  
 d° dur n° 6 . . . . . 22, »  
 Taganrock durs 126 . . . . . 24, »  
 d° 124 . . . . . 23, »  
 Berdianska 126 . . . . . 24,50  
 Les 100 kilogr. entrepôt 1<sup>er</sup> coût.  
 Durs de Bône ou Philippeville . . . . . 25, »  
 Les 100 kil., consignation, 1<sup>er</sup> coût.

## GRAINS GROSSIERS:

Avoines Russie ou Danube disp . . . . . 16,25  
 Avoines Russie ou Danube livr. mars . . . . 16,50  
 Avoines Russie ou Danube désign. mars-avril 16,50  
 Les 110 kilogr., 1<sup>er</sup> coût.  
 Maïs cinquantini dispon. . . . 19, »  
 Maïs Danube disp . . . . . 17, »  
 — Dédéah . . . . . 17, »  
 — de Varna . . . . . 17, »  
 Maïs Samsoun . . . . . 17, »  
 Maïs blanc de la Plata 17,25  
 Orges blanches, brasserie 16, »  
 — Danube . . . . . 14,50  
 — de Russie . . . . . 13,50  
 Fèves de Sicile . . . . . 21,25  
 — de Chypre, arrivée courant mois. . . . . 20,25  
 Les 100 kil., 1<sup>er</sup> coût.

## CAUSERIE

Une révolution importante vient d'avoir lieu. Du calme, ce n'est pas une révolution politique, et, quoiqu'il ne s'agisse de rien de moins que d'un bouleversement général dans l'outillage social, il n'y a aussi qu'une voix dans l'univers pour acclamer le promoteur du mouvement. C'est, en effet, de mouvement qu'il est question. Un honorable électricien, M. Marcel Desprez, navré de voir des forces naturelles considérables absolument sans emploi, là où elles se manifestent, a imaginé de transmettre ces forces à distance, non à l'aide d'accumulation plus ou moins « Faure » ce qui n'eût été que résoudre la plus faible partie du problème, mais tout simplement en les menant en laisse par le fil d'un télégraphe ordinaire. Jusqu'ici on s'était borné à envoyer des dépêches par cette voie, désormais on expédiera aux villes industrielles quelques millions de chevaux vapeurs empruntées aux forces gratuites qui sont du domaine de l'hydraulicité.

Quel tableau! les torrents dévastateurs transformés en chiens de cloutiers et faisant tourner, à cinquante kilomètres des lieux qu'ils parcourent, une machine destinée à leur creuser un lit paisible et fécondant. Les cataractes des Alpes cessant d'être objet de pur luxe pour devenir des sources utilisables sans forcer les populations à venir se grouper autour d'elles! La marée, cette puissance sans rivale au monde et dont nul chiffre compréhensible ne saurait fournir la représentation, envoyant à travers les continents, et jusqu'aux points les plus éloignés des rives océaniques, le mouvement, la vie. Le vertige s'empare de moi lorsque je songe à toutes les conséquences immédiates de cette découverte.

Et ce qu'il y a de plus beau en ceci, c'est que ce ne sont pas là des appréciations basées sur des à peu près, et n'ayant d'existence que sur le papier. La preuve est faite, bien faite. Mardi dernier, les hommes que nous sommes habitués en France à considérer comme représentant, à juste titre, la science moderne ont vu, de leurs yeux vu, ce qui s'appelle vu, la transformation du mouvement en électricité et la retransformation de cette électricité en mouvement après un circuit de vingt kilomètres. De plus, la machine dynamo-électrique avec laquelle on a fait l'expérience, qui eut fait crier au sorcier il y a trois cents ans, a été inaugurée par M. Marcel Desprez, et sa simplicité en assure le parfait fonctionnement.

Quelques esprits chagrins pourraient dire que ce qui s'est produit à 20 kilomètres de circuit, ne pourrait peut-être pas se produire à 40 ou à 100. Je veux m'empresser de les rassurer par un simple raisonnement tiré de l'expérience elle-même. J'ai dit qu'après avoir parcouru un circuit de 20 kilomètres le mouvement, transformé en électricité à la source génératrice avait été retransformé en mouvement à son arrivée dans le dynamo récepteur. Or si le mouvement générateur avait engendré l'électricité, rien ne s'oppose à ce que le mouvement « généré » devienne à son tour « générateur » d'électricité, et transmette sa puissance

transformatrice à 20 autres kilomètres. D'où s'en suit la possibilité d'établir une chaîne interminable dont les maillons seraient représentés par des dynamos espacés selon les besoins de l'industrie.

Une seule objection resterait debout après l'expérience faite au chemin de fer du Nord. Il a été reconnu que la transmission faisait perdre à la force initiale 50 0/0 de sa puissance; une seconde transformation devant aboutir au même résultat, il est évident que le rayon des forces serait borné par une distance réellement énorme, mais relativement restreinte. Seulement il n'est pas besoin d'avoir usé beaucoup de fonds de culotte sur les bancs de l'école pour connaître la théorie des commutateurs électriques; et tout de même qu'en télégraphie des distributeurs répartissent en proportions infinitésimales, sur un grand nombre de fils, les courants produits par une machine centrale, tout de même ce sera jeu d'enfant que de faire concourir à l'alimentation des machines transformatrices des faisceaux de conducteurs venant offrir en si grande quantité du mouvement que les 50 0/0 de perte mentionnés plus haut ne pèseront d'aucun poids dans la balance.

Le problème est donc résolu et nous sommes destinés à jouir du magnifique spectacle de l'industrie à bon marché. Enfin!

A propos de spectacle, délaissant celui de la science pour celui du boulevard, je veux reproduire la lettre par laquelle M. Jacques Damala fait connaître les motifs qui lui « ordonnent » de prendre du service dans la légion étrangère dont le contingent, on le sait, ne quitte l'Afrique qu'en temps de guerre!

Voici la lettre par laquelle M. Damala annonce son retour définitif à sa première profession :

Mon cher monsieur Meyer,  
La bienveillance que j'ai constamment trouvée dans votre journal m'encourage à venir vous demander aujourd'hui un nouveau service.

Plusieurs journaux ont répandu le bruit que M. et Mme Damala se séparaient; il n'en est rien, et pourtant il y a quelque chose de vrai qui a pu donner lieu à ces fausses rumeurs. La vérité, c'est que je quitte, définitivement cette fois, le théâtre pour revenir à mon ancien métier de soldat. La France, qui traite ma femme en enfant gâtée, aura, je l'espère, une place pour moi, à l'ombre de son drapeau.

Aimant passionnément le théâtre, je m'étais fait illusion sur la possibilité de m'y faire une place immédiate qui ne fut pas trop indigne de celle que ma femme y occupe au premier rang. Malgré l'indulgence avec laquelle j'ai été accueilli, je dois être plus sévère pour moi que la presse et le public; la raison et l'honneur m'ordonnent de prendre un parti viril, et c'est pourquoi je renonce à mes rêves d'artiste pour reprendre la carrière des armes. Je m'engage aujourd'hui même dans la légion étrangère et sollicite la faveur de lettres de grande naturalisation.

J'espère que les motifs de cette détermination seront compris; je vous prie de la faire connaître à ceux qu'elle peut intéresser, et je me dis une fois de plus votre sincèrement obligé

Jacques DAMALA.

Le roman de Jacques et de Sarah aura bien peu duré, mais au moins il se termine sur une note qui fait honneur à M. Damala.

Tout autre est le dénouement de l'union légitime de Schneider avec M. de Bionne. Ce gentilhomme ayant constaté la fugue de sa folâtre épouse, réclame d'elle les sommes nécessaires

aux réparations de « son palais patrimonial », et une « pension alimentaire proportionnelle à la fortune qu'Hortense a gagnée de la façon que toute l'Europe sait !! »

Pour un gentilhomme à palais de marbre, M. de Bionne ne me fait pas l'effet d'avoir le palais bien délicat.

Pour compléter la triologie je rappellerai le mariage Eluini, dont l'issue a provoqué un si joyeux éclat de rire; ce qui me permettra de les résumer tous trois partrois institutions bien différentes, bien qu'indispensables presque au même titre, savoir : l'armée, la cuisine et l'hôpital.

## LES PARIAS DE LA FRANCE

La lettre suivante a été adressée dernièrement au *Clairon* par M. André Sagnier, qui nous la communique :

Paris, 17, rue des Boulangers, février 1883.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

L'écho consacré par vous à la candidature perpétuelle imaginée par moi, en réponse aux restrictions nouvelles projetées contre la liberté de la presse et au maintien de la loi inique et immorale des faillites, vous a paru amusant à écrire et je reconnais volontiers qu'il est amusant à lire.

Mais, pareil à un gracieux clown, vous avez sauté, sans y toucher, à côté des graves questions soulevées par cette protestation anodine, qui n'empêchera pas nos gouvernants de dormir en paix, comme certain manifeste moins opportun.

La preuve en est dans le début de la profession de foi que vous m'attribuez et où je dirais, suivant vous :

« Mes chers concitoyens,

Pour votre gouverne, un commerçant tombé ou mis en faillite, qu'il soit concordataire avec ses créanciers ou déclaré inexorable, n'a plus de *concitoyens*; il devient à titre perpétuel un paria dans la société, qui lui demande de produire double, tant pour le passé que pour l'avenir, après lui avoir enlevé le principal moyen de production, c'est-à-dire la considération individuelle.

Il lui est défendu, à ce paria français, de faire aucun acte public, et s'il lui arrive d'être insulté dans la rue par un drôle, il ne lui est pas loisible d'exiger une réparation honorable.

Il n'est pas même permis à ce Français, payant ces impôts et élevant sa famille avec le produit de sa plume, de signer ses propres articles dans son propre journal.

Comme éditeur, par exemple, il a bien le droit, tout failli qu'il est, de publier les livres d'autrui et d'en subir *personnellement* toute la responsabilité, mais il ne peut être le gérant d'un journal écrit par lui seul, pas plus qu'il ne peut être le distributeur de ses prospectus sur la voie publique. C'est idiot, mais c'est ainsi; la liste serait longue des anomalies de notre législation, quand elle se mêle d'être absurde.

Néanmoins, le commerçant malheureux, qui possède toutes les charges de l'état social en France, sans aucun des avantages sociaux, est toujours admis, comme en 1870-1871, à l'honneur de risquer sa vie pour la patrie du voisin, qui n'est plus la sienne; mais s'il a mérité par quelque action d'éclat une récompense honorable, c'est au voisin qu'elle sera donnée. La poitrine du failli est bonne pour la balle, elle n'est pas bonne pour la croix.

Cette situation, vous le voyez, mérite mieux qu'un éclat de rire, tout spirituel qu'il soit, et ma candidature perpétuelle jusqu'à réforme de pareille iniquité a bien sa raison d'être.

Songez qu'à l'heure présente, il y a deux ou trois cent milliers de bons Français ainsi privés de leurs droits naturels, tandis qu'à côté d'eux quelques milliers d'escrocs, seigneurs de grand nom et bandits de grand chemin, leur prouvent chaque jour, sous l'égide de la loi de 1867 que les droits civiques et la considération publique ne se mesurent pas à la probité individuelle.

Avez-vous réfléchi à cela, tout en riant de ce que vous avez peut-être pris pour

une fantaisie originale émanant d'un cerveau mal équilibré?

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

ANDRÉ SAGNIER,  
ancien éditeur à Paris.

Nous nous associons pleinement aux réflexions de notre ami Sagnier, et nous entamerons prochainement à ce sujet une campagne de principe dans le but de faire disparaître des codes français ce monument d'illogisme et de férocité.

## DE LA CRÉATION

D'UN

## Corps de Pompiers auxiliaire

Depuis quelque temps, on parle de la création d'un corps de pompiers dit de sauvetage, qui serait due à l'initiative des Compagnies d'assurances incendies.

En effet, il saute aux yeux de tout le monde que la mission des sapeurs pompiers est avant tout d'éteindre le feu par tous les moyens en leur pouvoir, et principalement par la démolition, sans s'occuper des objets de valeurs ou des meubles qui garnissent les lieux incendiés; cependant ce n'est pas sans grande douleur que les sinistres voient la part du feu dévorer trop souvent leur modeste mobilier. Combien d'œuvres d'art, souvenirs, de générations éteintes, se sont trouvés anéantis par le feu, l'eau ou la hache destructive des sapeurs.

Cette situation pénible devait un jour ou l'autre attirer l'attention publique, et déjà la Suisse s'est mise à la tête du progrès à réaliser en complétant l'utile institution des sapeurs-pompiers par des compagnies de sauveteurs.

Les circonstances nous ayant permis de voir fonctionner cette institution à Genève, dès 1878, date de sa création, nous avons constaté les services de premier ordre que rendent ces auxiliaires aux pompiers *dit de feu*, sans que nous ayons jamais vu se produire aucun antagonisme, aucune lutte de préséance, aucune division de commandement entre les deux corps animés du même zèle et du même esprit de dévouement.

A titre de renseignement, nous allons indiquer comment les choses se passent aux portes de la France.

Sitôt qu'un incendie éclate à Genève, le poste de pompiers dit de feu, en permanence à l'Hôtel de Ville, prévenu télégraphiquement, se dirige vers le quartier signalé, en même temps que des hommes de service parcourent la ville en sonnant d'une trompe d'alarme pour avertir les pompiers d'avoir à se porter tout de suite au dépôt de leur quartier, où ils trouvent les engins les plus perfectionnés tout prêts à être dirigés sur le lieu du sinistre dont l'adresse a été transmise télégraphiquement aux plantons de service. Pendant ce temps, les pompiers auxiliaires également mis en éveil par les sonneries de la trompe, leur indiquant par des signes convenus où a éclaté le fléau dévastateur, se portent sans perdre une minute sur le théâtre de l'incendie avec une corde à nœuds, munie de crochets de fer aux extrémités.

Sitôt arrivés, ils s'empressent d'organiser le sauvetage des personnes, des meubles, des valeurs, des outils, du linge, etc., etc., car leur rôle consiste presque exclusivement à arracher au sinistre le plus d'épaves possible, mettant au besoin à réquisition les échelles que les pompiers de « feu » ont apporté avec leur matériel.

Ce corps est équipé et habillé exactement comme les pompiers, jouissent des mêmes droits et des mêmes privilèges et leur sont égaux partout et en tout. Il ne se sépare que dans l'action ou les premiers sont appelés à détruire s'il le faut tout ce qui peut contri-

buer à l'alimentation de l'incendie, pendant que les seconds luttent de vitesse, d'énergie, de vaillance pour sous-traire tout ce qu'il peuvent à la destruction.

Aussi une grande émulation règne-t-elle entre ces deux corps, qui, quoique paraissant établis en opposition l'un de l'autre, se complètent absolument dans la pratique.

Maintenant que nous savons comment fonctionnent ces corps auxiliaires à l'étranger, il nous faut examiner s'il serait possible d'espérer voir s'établir une semblable organisation à Paris. L'organisation absolue militaire de nos pompiers permettait-elle ce dualisme? Nous ne le croyons pas, et, pour partager notre opinion il ne faut que regarder ce qui se passe tous les jours sous nos yeux.

Dès qu'un commencement d'incendie est signalé, surtout à Paris, c'est à qui se dévouera soit pour sauver les personnes en danger, soit pour circonscire ou éteindre le fléau; ce premier élan est véritablement admirable. Mais aussitôt que l'administration, représentée par les pompiers, les soldats et gardiens de la paix, a fait son apparition, c'est à qui disparaîtra, et tous ces gens qui tout à l'heure luttaient de dévouement, abandonnent à l'envie le théâtre de l'incendie. D'où vient ce subit revirement? C'est que malheureusement avec l'administration arrivent les habitudes de commandements impératifs auxquels l'élément civil n'est point accoutumé, et que, d'autre part, les militaires et surtout les agents de police traitent volontiers les sauveteurs volontaires comme des incapables, des brouillons, et quelquefois pour pis encore que cela; puis, la politesse n'étant que rarement la priviège de ces messieurs, il s'ensuit des bousculades où parfois les horions tombent sur les intrépides de tout à l'heure; aussi, le répétons-nous, la population parisienne, ayant l'expérience de ce fait, cède rapidement la place aux secours officiels, alors même que ces secours puissent se trouver insuffisants.

Aussi sommes-nous convaincus que notre centralisation à outrance ne nous permet pas d'espérer que M. le Ministre de la guerre, la préfecture de la Seine, la préfecture de police surtout, ensuite l'état-major des pompiers, consentent jamais à laisser s'organiser un corps de pompiers auxiliaire civils entretenu par les compagnies d'assurances et par la ville de Paris.

Donc, étant donnée l'organisation actuelle, cette création deviendrait une source permanente de conflits entre la ville de Paris et l'administration centrale.

Notre journal n'étant pas une feuille de polémique gouvernementale, nous croyons bon de ne pas nous étendre davantage sur ce sujet.

Pourtant, en terminant, nous croyons que quelles que soient les difficultés que présente sa réalisation, l'idée est bonne à étudier, car il se peut que des réformes sérieuses s'accomplissent d'ici à peu de temps permettent la mise en pratique de cette organisation progressive.

Les Compagnies d'assurances contre l'incendie ont trop d'intérêts à la réalisation de ce corps de sauveteurs pour en abandonner l'idée; c'est au syndicat à s'en emparer pour en propager l'idée et la faire triompher dans l'opinion publique; puis après, fort de cet appui, de l'imposer à l'administration; car, on a beau dire, la volonté de tous finit toujours par avoir raison de la résistance de quelques-uns: c'est la loi du suffrage universel.

A quand les *Pompiers auxiliaires sauveteurs parisiens* ???

???

Dans ces deux derniers numéros, les *Nouvelles financières* ont parlé d'un établissement financier du 3<sup>e</sup> ordre qu'il est fortement question de faire connaître jusque dans ses moindres détails. Un de nos lec-

teurs, qui a deviné de quel établissement il est question, nous assure que le travail sera complet. Hommes; choses; chiffres; rien n'y manquerait, et le premier chapitre de l'histoire serait déjà remis à la direction des *Nouvelles financières*.

Contrairement aux habitudes littéraires, l'auteur aurait déjà dressé la table des matières qu'il se propose de traiter, et notre lecteur croit être en mesure de nous en donner l'aperçu suivant:

1<sup>o</sup> Création de la société; — 2<sup>o</sup> Emission; — 3<sup>o</sup> Bilan de 1881, examen de la nature des dividendes distribués; — 4<sup>o</sup> Transformation et situation des administrateurs; — 5<sup>o</sup> Opérations diverses, achats, ventes, reports, emprunts sur nantissement des titres; — 6<sup>o</sup> Journal, rédaction et administration; — 7<sup>o</sup> Période aigüe; — 8<sup>o</sup> Démission et responsabilités; — 9<sup>o</sup> Assemblée générale et appels de fonds; — 10<sup>o</sup> Conséquences du précédent; — Agence occulte — son but; — 12<sup>o</sup> Personnalités; — 13<sup>o</sup> Organisation actuelle; — 14<sup>o</sup> Conclusions pratiques, conseils aux créanciers et aux actionnaires.

Le cadre est vaste, mais il paraît qu'il y a largement de quoi le remplir, et que les anecdotes instructives ne feront pas défaut.

## LA POLITIQUE ET LE COMMERCE DES VINS

« Faites-moi de la bonne politique, disait le baron Louis, et je vous ferai de bonnes finances. »

« Ne nous faites pas de politique serions-nous tentés de crier à nos gouvernants, si vous ne voulez pas ruiner complètement notre commerce. »

La politique nous envahit; elle enserme dans des mailles serrées toute la machine gouvernementale; elle jette dans le monde des affaires, si cruellement éprouvé déjà, une perturbation profonde susceptible d'entraîner à sa suite les plus graves conséquences.

Le haut commerce s'émeut. Signe du temps: il circule en ce moment dans le quartier du Sentier une pétition qui se couvre de nombreuses signatures.

Que demandent les signataires? Oh! peu de chose: ils supplient nos dirigeants de bien vouloir se tenir tranquilles, puisqu'ils sont incapables de faire besogne utile.

Peines perdues, ces doléances ne seront pas entendues, par la raison bien simple qu'elles ne sont pas comprises.

La politique avant tout; les affaires sérieuses viendront ensuite, si toutefois on a le temps de s'en occuper.

Nos législateurs, députés et sénateurs, ont bien autre chose en tête que de discuter les intérêts matériels sur lesquels repose cependant la prospérité du pays; il faut avant tout vider les questions politiques.

Il s'ensuit que pendant un mois on suspend le vote des lois destinées à donner satisfaction aux classes laborieuses, bien autrement intéressantes que les personnes, si respectables soient-elles, des prétendants, pour s'occuper exclusivement de ceux-ci.

Les expulsions se font-elles? ne les expulsions se font-elles pas?

Voilà le gros problème à la solution duquel les députés du pays consacrent leur temps.

Naturellement, si la Chambre des députés opte pour le noir, le Sénat s'empresse d'opter pour le blanc.

Que résulte-t-il de cette divergence de vues?

Un conflit nécessairement, et ce conflit engendre le gâchis où nous patageons de si pitoyable façon et dans lequel nous barboterons bien longtemps encore si l'on doit s'en rapporter aux apparences.

La plaisanterie du conflit a pour conséquence inévitable la démission en masse des ministres.

Evidemment, une crise ministérielle n'est pas une aventure absolument rare chez nous et un ministre qui tombe ne constitue pas un incident bien surprenant; il y a beau temps que nous sommes familiarisés avec ces chutes; il est seulement à regretter que leur extrême fréquence leur enlève jusqu'à l'attrait de l'imprévu.

Nous voilà donc en pleine crise ministérielle, aussi les politiciens ne se possèdent-ils plus de joie.

Pensez donc! se plonger dans la politique jusqu'au cou, défaire laborieusement aujourd'hui le travail péniblement élaboré la veille, n'est-ce pas là une jouissance suprême que l'on ne saurait trop longuement savourer?

Les contribuables seraient bien mal venus s'ils s'avisèrent de formuler une plainte. N'a-t-on pas tranché triomphalement cette grosse question des prétendants et ne l'a-t-on pas résolue avec cette étroite logique dans laquelle nos législateurs aiment à s'enfermer.

Plaisanterie amère!

Pendant que la tribune du corps législatif et du Sénat retentit de discussions stériles, l'écho n'apporte-t-il pas aux élus de la nation les plaintes de leurs mandants?

Le commerce souffre, la bourse gémit, les transactions s'arrêtent, les capitaux se resserrent et les affaires s'immobilisent.

Il en résulte des pertes qui se chiffrent par centaines de millions.

Toutes ces calamités n'ont pas le privilège de distraire les députés de leur occupation favorite.

Les projets de lois présentant un but d'intérêt général et dont le commerce tout entier attend la discussion avec une légitime anxiété, sont religieusement enterrés dans les portefeuilles des commissions et n'en sortent plus.

Nous n'avons pas à prendre à cette place la défense des intérêts des diverses branches de commerce qui ne touchent pas au commerce vinicole; mais, comme le fait très excellemment remarquer un de nos confrères de la presse spéciale, il faut que ce dernier soit bien robuste pour résister avec un bonheur relatif aux secousses politiques et économiques qui l'atteignent plus douloureusement que tous les autres, lesquels, moins persécutés et moins exposés aux tracasseries du fisc, ne se soutiennent pas aussi bien.

Un peu moins d'intrigues de couloirs, un peu moins d'acharnement dans la phasse aux portefeuilles et un peu plus ce travail utile ferait certainement mieux notre affaire que tous les renversements de ministères.

Le commerce des boissons est régi par une loi inique dont les défectuosités — pour ne pas dire les énormités — sont connues de tout le monde. On nous a promis une réforme nécessaire que nous attendons avec impatience et que nous sommes vraisemblablement exposés à attendre longtemps encore. Pendant des commissions ont été nommées; elles ont ergoté à perte de vue sans pouvoir aboutir. Les éléments d'information ne leur ont pas fait défaut, elles ont pu appeler dans leur sein et s'inspirer des lumières des hommes les plus compétents dans la matière. Pourquoi ne pas donner une solution à ces problèmes autrement intéressants pour nous que le point de savoir si on expulsera les princes ou si M. Ferry arrivera bon premier à la présidence du conseil?

Pourquoi? mais par cette raison que la politique envahit tout, accapare tout, et parce que nos hommes publics professent pour les questions qui ne s'y rattachent pas directement une indifférence sans égale.

Et la loi sur le vinage dont le vote et la promulgation aurait fait disparaître l'état d'infériorité dans lequel nous nous trouvons vis-à-vis de nos concurrents étrangers, qu'en fait-on?

Comme la plupart de ses congénères, elle sommeille dans les cartons des commissions et on ne paraît guère disposé à troubler son repos.

Il est temps que cette situation anormale prenne fin; il est temps de renoncer aux crises périodiques qui nous tiennent dans un état d'énerverment latent; il est temps enfin de constituer solidement cette stabilité gouvernementale sans laquelle une grande nation est incapable de vivre et de prospérer.

(Courrier vinicole.)

**DIOGÈNE** le plus indépendant des journaux financiers.  
Renseignements sérieux gratuits aux abonnés. Timbre p. rep. affr.  
**10 fr. par An**  
PARIS, 9, rue Notre-Dame-des-Victoires.

## LA SEMAINE FINANCIÈRE

La semaine a clôturé en hausse sensible. Le cours de 115 fr. a été atteint; un moment même il a été dépassé; c'est donc environ 60 cent. d'amélioration pendant la huitaine. Il existe sur le marché un courant qui semble porter irrésistiblement nos Rentes en avant, et au train dont vont les choses, le coupon détaché il y a quelques jours à peine, paraît bien être regagné avant la liquidation.

Nos fonds d'Etat ont clôturé ainsi:  
3 0/0, 79.37.  
3 0/0 amortissable, 80.07.

5 0/0, 114.97.

*Banque de France.* — Bilan peu favorable au développement des affaires, bien que fructueux pour les actionnaires. Aussi pendant que le portefeuille commercial fléchissait de 1,441,500,000 fr. à 1,089,500,000 fr., les autres chapitres ont accusé de la faiblesse, et la différence totale s'est traduite par une diminution de 60,000,000 fr. En même temps, les comptes-courants particuliers augmentaient de 224,476,000 fr. Ce qui donne la caractéristique suivante: argent disponible, mais rareté des affaires.

Les bénéfices accusés sont de 896,000 fr., soit 174,000 fr. de moins que pour la semaine précédente. On cote 5.225.

*Crédit foncier de France.* — Le Crédit foncier, grâce à un bon courant de demandes, se soutient à 1237, au comptant et à terme.

*Crédit lyonnais.* — Le Crédit lyonnais est demandé à 550 fr.

*Banque parisienne.* — Affaires suivies sur les cours de 410 à 415.

*Banque d'escompte.* — 525.

*Comptoir d'escompte.* — 970.

Turc 11.65.

Italien 86.80.

Suez 2170.

*Mobilier espagnol.* — L'act. on de jouissance fait preuve d'une très grande fermeté, disent les feuilles amies.

Cette très grande fermeté se traduit par le chiffre de 335 fr., soit 165 fr. au-dessous du pair.

## BIBLIOGRAPHIE

La sixième édition du *Breviaire de l'amour expérimental* vient de paraître chez les éditeurs Marpon et Flammarion, rue Racine, 26, à Paris. L'auteur de *Fédora* a écrit à l'exécuteur littéraire de cet éminent savant la jolie lettre que voici:

A Monsieur Georges Barral.

Vous avez raison, monsieur; c'est un petit chef-d'œuvre à tous les titres; et il serait à souhaiter qu'un ouvrage tel que celui-ci fut mis à la portée de tous par une édition populaire à bon marché, dont le gouvernement lui-même devrait prendre l'initiative. On ne fera jamais rien de plus utile, de plus moral, de plus opportin, car jamais les relations conjugales n'ont été plus mal équilibrées qu'en ce moment. On ne voit qu'adultères, séparations, scandales, et, chose grave, abaissement graduel de la population. Ce petit livre qui sous une forme très nette, très claire, enseigne aux époux l'art de se plaire physiquement, et, par suite, d'être heureux en ménage, ferait plus que les déclamations vaines des orateurs ou des moralistes pour la constitution de la famille, c'est-à-dire des mœurs publiques et par conséquent de la patrie; car tout se tient.

Je ne saurais assez vous remercier, monsieur, de m'avoir fait connaître ce *Breviaire de l'amour expérimental* qui devrait être le livre de chevet de tous les nouveaux époux; je le garde au meilleur coin de ma bibliothèque pour mes amis d'abord et plus tard pour mes enfants.

Permettez-moi de vous serrer la main cordialement et avec reconnaissance.

VICTORIEN SARDOU.

Si tout le monde lisait ce livre, il paraît qu'il n'y aurait plus lieu de gémir sur la façon rapide dont la France se dépeuple.

Nous venons d'apprendre que l'émission des 3,400 actions privilégiées de 250 francs du chemin de fer de Valence à Léria (Espagne), que la Banque française et belge espérait faire les 2 et 3 février, est remise à une date ultérieure, sitôt que nous en serons informés, nous en donnerons avis à nos lecteurs.



Demandez dans tous les kiosques et chez tous les marchands de journaux

## LA CLOCHE

POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Paraissant tous les Vendredis

8 pages de texte.

15 centimes le numéro

RÉDACTEUR EN CHEF: Casimir BOUIS

AVIS D'ADJUDICATIONS.

Le samedi, 10 mars, à l'Hôtel de l'Intendance, 31, cours du Midi, il sera procédé à 1 h. 1/2 de l'après-midi, à l'adjudication publique sur soumissions cachetées, d'une fourniture de :

- 3,000 quint. mét. de Blé tendre.
100 — Sucre.
100 — Sel.

Le même jour et au même lieu, à 2 h., il sera procédé à l'adjudication de :

- 2,500 quint. mét. de Foin.
900 — Luzerne.
4,000 — Paille de froment.
350 — Paille de seigle.
5,000 — Avoine.

Le tout à livrer dans les magasins militaires de la place de Lyon.

MARCHÉ DE PARIS

Paris, 16 février 1883.

BLÉS. — Les offres de la culture sont relativement restreintes, et la vente est plus facile. On a payé les blés roux de 24.50 à 25.50, et les blés blancs de 26 à 26.50 les 100 kilogr. en gare d'arrivée.

Les roux d'hiver livrables en février, mars et avril sont tenus de 26.50 à 26.75 les 100 kilogr.; les Californie sur février 27 fr. les 100 kilogr.

En résumé, marché inactif et prix fermes sans changement.

FARINES. — Les affaires sont peu nombreuses.

Les prix ne varient pas. 159 k. 100 k.

Marque de Corbeil 61 fr.
Marques de choix 61 à 64 38.85 à 40.76
Bonnes marques 58 à 59 36.94 à 36.98
Marques ordin. 56 à 57 35.66 à 36.30

Le sac de 159 kil., toile à rendre, franco au domicile des acheteurs comptant avec 1/2 0/0 d'escompte ou à 30 jours sans escompte.

AVOINES. — Nous n'avons pas d'amélioration à noter aujourd'hui; cependant les cours se maintiennent sans changement sur la semaine dernière. Les belles avoines de Brie par extra se vendent de 18.50 à 19. Les Centre et les Beauce noires valent 18.25 en premier choix et 18 en sortes courantes.

Les avoines de Suède valent de 17.50 à 17.75 les 100 kilos.

Voici les cours :
Avoines 1er choix détail 18 50 à 19 ...
— gros 18 50 à 18 25
— noires 1re qualité 18 .. à 17 75
— ordinaires 17 75 à 17 50
— grises de Beauce 17 .. à 16 75
— noires — 17 75 à 17 50
— grises d'hiver C° 17 .. à 17 25
— de printemps 17 .. à 16 75
— de Suède 17 75 à 17 50

Maïs. — Les offres sont nombreuses en provenances de la Plata. La vente est assez lente aux prix de mercredi dernier, soit 19.25 à 18 fr. les 100 kilogr.

SARRASINS. — Affaires peu nombreuses et pas de changements dans les prix cotés 16 les 100 kilogr.

MENUS GRAINS. — Le chenevis vaut de 40 à 38 fr. Le millet blanc vaut de 28 à 28.50; le roux de 15.50 à 16, et le petit blé de 14 à 16 fr. La graine de moutarde reste cotée de 45 à 50, les 100 kilogr.

SEIGLES. — Les affaires sont calmes. Cours : 15, 15.25.

REVUE HEBDOMADAIRE

BLÉS. — La température assez basse au commencement de la semaine, s'est relevée avec le renouvellement de la lune; on signale même quelques légères pluies qu'il est à souhaiter de ne pas voir se continuer.

Nos MARCHÉS DE PROVINCE sont, pour la plupart, assez bien garnis. La culture a passablement battu et cherche à écouler, surtout les qualités inférieures. Les transactions ont été plus actives et les prix se sont raffermis; le Nord relate même de la hausse. La province est favorablement impressionnée par la reprise de l'étranger, reprise qui a eu ici son contrecoup.

L'IMPORTATION reste soutenue à Marseille, par contre, elle est presque nulle dans tous nos autres ports, où la fermeté prévaut, mais avec affaires calmes.

Comme suite à notre revue du 27 janvier, nous relatons, d'après les documents des Douanes, que nous avons importé pendant la première quinzaine de janvier. 427.913 hect. qui, additionnés aux chiffres de l'importation du 1er août au 31 décembre. 7.536,128 —

en élèvent le total au 15 janvier à 7.964,041 —
Contre en 1881-82. 6,584,397 —
Contre en 1880-81. 10,827,742 —
Contre en 1879-80. 13,385,348 —
Contre en 1878-79. 13,338,613 —

A NOTRE HALLE MERCREDI, il y avait peu de monde. Les offres de la culture et du commerce n'ont pas eu toute l'importance des marchés précédents. La meunerie a été extrêmement réservée; elle ne paraît pas disposée à augmenter ses approvisionnements, parce que l'écoulement de ses produits devient de plus en plus laborieux sans faire des concessions. Les prix du blé se sont maintenus sans changement appréciable.

Le BLÉ DE TERME a été l'objet de nombreuses transactions à des prix en hausse. L'opinion se montre favorable à une reprise ultérieure, basée sur l'amélioration notoire de l'étranger et la difficulté des livraisons, vu la mauvaise qualité des blés.

EN ANGLETERRE, la tendance a été excessivement ferme cette semaine. Les acheteurs ont dû payer 6 deniers à 1 shilling plus cher; plusieurs cargaisons se sont casées dans ces conditions. — Sur les marchés de l'intérieur, les affaires ont été beaucoup plus faciles; les prix ont généralement repris faveur pour les belles qualités; par contre, les blés inférieurs sont restés délaissés.

Les quantités de blés en mer, s'élèvent aux dernières dates :

En destination de l'Angleterre à 6,188,600 hect.
En destination du Continent à 1,313,700 —
Ensemble pour l'Europe 7,502,300 hect.
contre la semaine précédente 7,409,500 hect.
contre l'année dernière. 11,208,500 —

Différence en moins pour cette année 3,706,200 hect.

Les quantités de farines en mer s'élèvent :

En destination de l'Angleterre à 388,800 quint.
En destination du Continent à 700 —

Total pour l'Europe. 389,500 quint.
contre l'année dernière 304,000 —

Soit en plus pour celle-ci 85,500 quint.

Les exportations des États-Unis dans la semaine du 20 au 27 janvier ont été :

Sur la France de 159,500 hect.
— l'Angleterre de 411,800 —
— autres ports du Continent de 78,300 —

Soit au total 649,600 hect.
contre l'année dernière 671,350 —

Différence p. cette année 21,750 —

Les marchés étrangers sont très fermes. Voici les cours du froment Red-Winter n° 2 à New-York, à une semaine d'intervalle :

9 février. 2 février.
Février 1 d. 193/4 cents 1 d. 17 3/4
Mars 1 » 20 1/2 1 » 19 1/4
Avril 1 » 22 1/2 1 » 21 1/4
Les stocks visibles aux États-Unis ont augmenté cette semaine de 175.000 hect. L'année dernière, ils avaient augmenté de 96,600 hectolitres.

En voici le relevé aux dates suivantes :
1883 8 février 7,805,000 hectol.
1883 2 — 7,630,000 —
1882 9 — 6,309,800 —
1881 11 — 9,623,250 —
1880 14 — 10,368,750 —
1879 17 — 7,175,000 —

FARINES 9 MARQUES. — Notre marché a repris faveur au commencement de la semaine, d'environ 0,50 à 0,75 sur toutes les époques. Les affaires ont eu beaucoup d'animation. La spéculation semble assez confiante, se basant sur la hausse constante du blé aux États-Unis et sur l'importance du décuvert de notre place. Certes, le mouvement est susceptible de s'accroître, mais, nous ne pouvons passer sous silence l'abondance relative de la farine en province, et la difficulté de la vente en boulangerie. La meunerie a une marge suffisante pour produire.

Le gérant : L. BOURGEON.

Imprimerie L. BOURGEON, rue St-Paul, 33-38.

CONTENTIEUX LYONNAIS

9, RUE DE LA MARTINIÈRE, LYON

AGENCE de RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX et d'AFFAIRES LITIGIEUSES Sur la France et l'étranger.

Spécialement recommandée au commerce et à l'industrie par une grande quantité de sociétés financières de France et de l'Europe.

Table with 2 columns: TARIF DES RENSEIGNEMENTS and TARIF DES RECouvreMENTS. Lists various services and their costs.

Un seul renseignement sur la France, 2 fr.; sur l'étranger, 3 fr.

COURS OFFICIEL DES MARCHANDISES EN GROS SUR LA PLACE DE LYON

Constaté par la Commission désignée par la Chambre de Commerce

ABRÉVIATIONS : N nominal. — M marque. — S. C. sans cours. | Les prix sont cotés aux 100 kil. et au kil.; pour les spiritueux, à l'hectolitre et entrepôt, et hors barrières pour les marchandises sujettes aux droits d'ootroi.

Lyon, le 16 février 1883.

Main market table with columns for GRAINS ET FARINES, CACAOS, POIVRES, SUIFS, HUILES MINÉRALES, HUILES, SAVONS, BOUGIES, MÉTAUX, and SPIRITUEUX. Includes sub-sections like PAYS ALIMENTAIRES and FOURRAGES.